



A Liège (Ans) le 31/05/2018 :

Les Techniques spéciales d'évaluation immobilière: méthode constructive, par le Cash flow, valeurs d'usufruit, d'un droit de superficie, d'un droit d'emphytéose

Par Loïc Hamoir, géomètre-expert, expert en assurances, professeur d'expertise immobilière

Durée de la formation : 4 heures

Accréditation FSMA: **2 points** pour les courtiers d'assurance
Agrégation IPI: **3 points** pour les agents immobiliers (voir site EDUX)
Agrégation Conseil Fédéral: **4 points** pour les géomètres-experts
Ordre des architectes : **2 points** pour les architectes



Profitez des chèques-formation et ne payez que 90€ HTVA!

Contenu de la formation :

1. Méthode constructive de Devouassout :

- Analyse de la formule
- Recherche de la valeur de reconstruction
- Recherche de la valeur des autres paramètres
- Analyse de la valeur vénale par cette méthode

2. Méthode du cash-flow avec actualisation de la valeur:

- Définition et formules, recherche des variables
- Recherches des revenus nets, des charges à comptabiliser
- Recherches des coefficients et taux à appliquer
- Confection des tableaux Excel
- Réalisation d'un cas concret
- Répercussions sur le contrat d'assurance, sur la prime, sur la couverture, ...

3. Calcul d'un usufruit puis d'un usufruit éventuel:

- Démembrement de la propriété et approche mathématique
- Durée de détention
- Formulation et variables
- Valeur de la nue-propriété
- Recherche et calculs de l'usufruit éventuel
- Répercussions sur le contrat d'assurance, sur la prime, sur la couverture, ...

4. Droit de superficie, droit d'emphytéose:

- Définition et approche
- Calculs et formulations
- Cas pratique expliqué
- Répercussions sur le contrat d'assurance, sur la prime, sur la couverture, ...

Acquis prévus par la formation :

Au terme de la formation, les participants :

- Auront acquis ou amélioré leurs performances dans les techniques ou conseils qu'ils sont amenés à apporter à leurs clients.
- Auront connaissance détaillée des techniques ad hoc.
- Seront en mesure de rendre opérationnel sur terrain les techniques acquises et de mesurer leur efficacité dans les rapports.
- Auront pu échanger leur expérience professionnelle.

Remarque pour les courtiers d'assurance :

Cette formation entre partiellement dans le cadre de l'article 270 §1 et est conforme aux nouvelles règles de conduite pour les intermédiaires d'assurances (article 277 de la loi du 4 avril 2014). Branches 24.

Copyright 2018:

Cette formation, son contenu et le syllabus ont été créés et réalisés par Luc Hamoir; toute reproduction ou utilisation professionnelle est interdite sans l'accord express et écrit de l'auteur.

Inscrivez-vous à l'adresse suivante : www.gexham.be

13h-17h

[Plan d'accès](#)

Coordonnées de paiement: BE85 001-7059590-06